



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE TIR A L'ARC DES ARCHERS MONTOIRIENS

Vendredi 12 Janvier 2024

Salle Marie de Luxembourg à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, adhérents, familles et amis. Il remercie également la Mairie de Montoire-sur-le-Loir, représentée par Dominique DURAND, 1^{er} Adjoint Vie Associative, qui assiste à cette assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Nombre d'adhérents au 31/12/2023 = 35

Nombre d'électeurs = 23 (adhérents âgés de + de 16 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Eligibles = 23 (adhérents âgés de + de 18 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Quorum (1/3) = 11,7 soit **12**

Nombre de voix présentes ou représentées = 22

Après vérification, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut commencer.

Le président Marc HUTINET déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18 H 20

Les convocations à l'A.G. Ordinaire ont été envoyées, à tous les adhérents du club, par courriel daté du 21/12/2023 (accompagnée de l'ordre du jour).

Rappel de l'ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 16/01/2023
- Rapport moral du président
- Rapport financier
 - o Adoption du compte-rendu financier
 - o Adoption des cotisations
 - o Adoption du budget prévisionnel
- Activités du club
- Questions diverses : les questions doivent être posées par mail ou par courrier au plus tard le 09 janvier 2024 au secrétaire du club des Archers Montoiriens.

Procès-verbal de l'A.G. du 16/01/2023 :

Aucune observation n'a été formulée.

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président :

« Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement tous les licenciés, leurs familles et amis, ainsi que toutes les personnes non licenciés au club des Archers Montoiriens pour leur aide apportée au cours de l'année écoulée. Je remercie également la municipalité de Montoire-sur-le-Loir de nous avoir autorisé la tenue de notre assemblée dans cette salle Marie de Luxembourg.

Pour rappel, il a été créé il y a bien longtemps, exactement le 31 Mars 1968, une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour titre « LES ARCHERS MONTOIRIENS ». Cette association a toujours pour objet la pratique sportive du Tir à l'Arc, activité régie par la Fédération Française de Tir à l'Arc, que ce soit en loisir ou en compétition.

Ce rapport moral aura une toile de fond particulière puisque ce sera l'avant dernier de ma mandature. En effet, je cesserai mes fonctions de président lors de notre prochaine assemblée générale en janvier 2025. Ne soyez pas inquiets, une année entière va s'écouler pour trouver du renfort au sein du Conseil d'Administration et passer les rênes dans les meilleures conditions possibles. Toutefois je resterai à vos côtés, en cas de besoin.

Avec la pandémie de Covid-19, nous avons tous vécu des moments difficiles. Le pire semble enfin derrière nous, mais ce sacré virus circule encore, particulièrement en période hivernale, même sous une forme beaucoup moins agressive. Aussi soyez toujours très prudents.

Depuis septembre 2021, l'effectif du club retrouve une certaine stabilité mais ne crions pas victoire trop tôt, tout peut changer très rapidement. Je développerai ce point un peu plus loin.

L'arrivée d'un arbitre officiel au sein du club depuis septembre 2022 nous permet, aujourd'hui, de pouvoir organiser des concours. Je tiens à le remercier infiniment pour son implication.

Je saluerai également la très belle prestation de notre trésorière-entraîneur, Annick VASSEUR, pour sa première participation au Championnat de France 3D à Bourg Saint-Maurice en août 2023, où elle y a décroché une très belle 3^{ème} place (médaille de bronze).

Merci d'avoir renouvelé votre confiance au Comité Directeur, lors de la précédente AG de janvier 2023. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration ici présents œuvre toute l'année pour vous apporter le maximum afin de pouvoir poursuivre nos activités. Qu'ils en soient tous remerciés.

Pour finir, je vous adresse à vous et à vos familles, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Nous allons maintenant passer à l'examen des différents aspects financiers. »

Rapport financier :

- Bilan financier :

- Présentation du bilan financier annuel 2023 par Annick VASSEUR (fourni ce jour)
- Bilan largement positif (+ 1 680,18 €). Ceci est dû d'une part à des dépenses qui n'ont pu être engagées pour l'achat de cibles d'entraînement (- 900 € environ) et d'autre part à des recettes supplémentaires liées à la vente de matériel (près de 900 €).
- Il est ensuite demandé à l'assistance de voter ce bilan, à mains levées :
 - **Contre : 0 voix**
 - **Abstentions : 0 voix**
- Les comptes de la saison 2023 sont approuvés et adoptés à l'unanimité
- Je vous en remercie

- **Cotisations :**

- Les parts des 2 Comités, Régional et Départemental, peuvent varier mais celles-ci ne seront connues que le mois prochain, après les A.G. respectives.
- En ce qui concerne la part Fédération, son augmentation pour 2023-2024 ayant été refusée par une majorité des représentants des clubs, on peut craindre une augmentation pour la saison 2024-2025, conséquence probable de l'organisation des J.O. en France
- Aussi, compte tenu de ce bilan financier positif, il vous est proposé de ne pas augmenter la « part club » qui restera la même et égale à 36,00 €
- Une question est ensuite posée sur un point particulier de la rubrique «RECETTES ». A quoi correspondent les 36,73 € de la ligne distinctions ? Il s'agit du remboursement par le fournisseur de coupes, coupes qui lui ont été retournées car trop petites.
- Il est ensuite demandé à l'assistance de voter le maintien de cette cotisation de 36 €, à mains levées :
 - **Contre : 0 voix**
 - **Abstentions : 0 voix**
- La cotisation 2024 est approuvée et adoptée à l'unanimité
- Je vous en remercie

- **Budget prévisionnel :**

- Petit rappel des prévisionnels des 4 dernières années :
 - Année 2020 = 4680 €
 - Année 2021 = 4070 € (- 610 €)
 - Année 2022 = 5380 € (+ 1 310 €)
 - Année 2023 = 5900 € (+ 520 €)
- Présentation du budget prévisionnel 2024 par Annick VASSEUR fourni ce jour, et qui doit être à l'équilibre. Il vous est proposé de le porter à 6250 € (+ 350 € par rapport à celui de 2023)
- En hausse d'un peu moins de 6 % par rapport à celui de 2023. C'est pour tenir compte de la possibilité d'acquérir du nouveau matériel (arcs et cibles 3D) via le Comité Régional, achats qui n'ont pu être réalisés ni en 2022 ni en 2023. Le Comité Régional financerait 40% de l'achat à l'aide d'une subvention du Conseil Régional, le club n'ayant que 60 % à sa charge
- Il est demandé à l'assistance de voter ce budget prévisionnel, à mains levées :
 - **Contre : 0 voix**
 - **Abstentions : 0 voix**
- Le budget prévisionnel pour 2024 est approuvé et adopté à l'unanimité
- Je vous en remercie

Je vais maintenant vous présenter un récapitulatif des activités du club, dans un premier temps pour la saison passée 2022 – 2023 (puisque ce sont celles demandées pour l'Assemblée Générale du Comité Départemental), puis les activités et projets pour la saison actuelle 2023 – 2024

Activités du club :

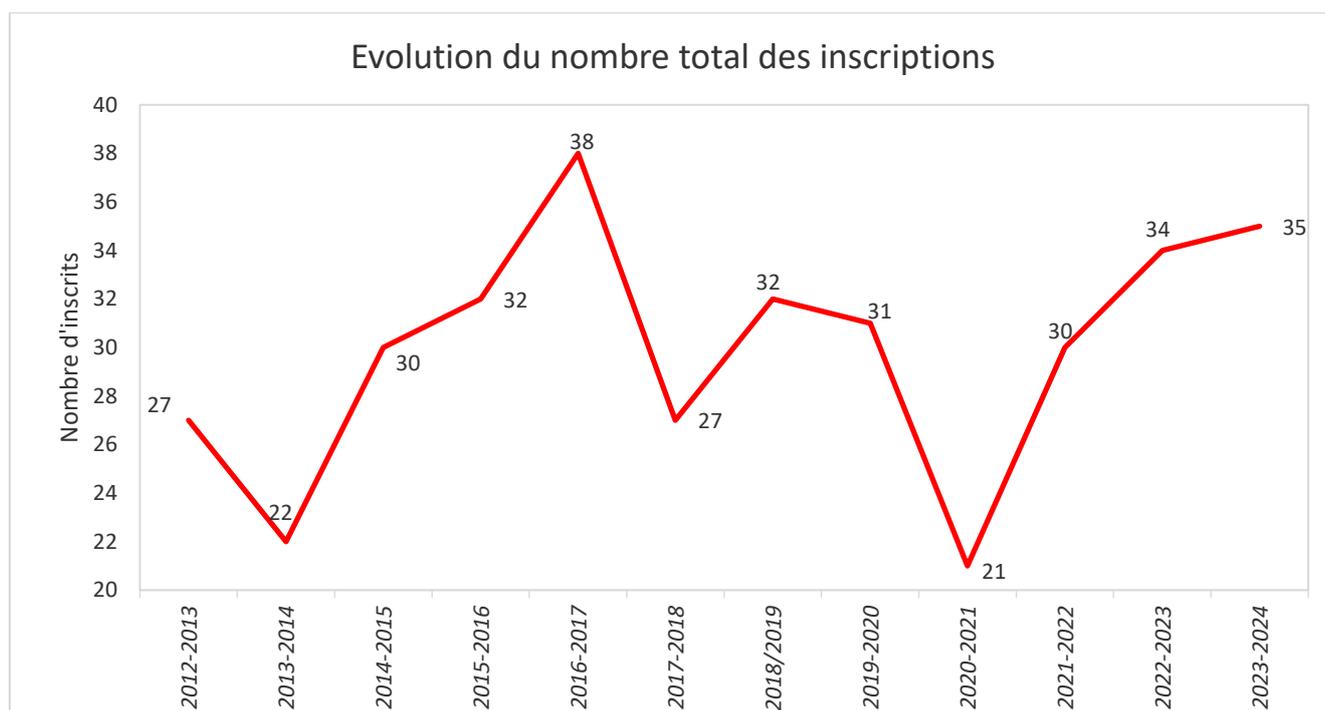
Saison 2022-2023 :

- Effectif toujours en progression par le nombre de licenciés (+ 4 par rapport à 2021/2022), notamment avec 17 adultes en compétition au lieu de 11 la saison passée
- Maintien de l'effectif moyen (qui est de 29,5)
- 34 adhérents, dont 13 nouveaux
- Club composé de 8 jeunes (- de 18 ans) pour 26 adultes
- 32% des adhérents en « loisirs », et 17 adultes en « compétition »
- 3 créneaux horaires uniformisés (18h00 – 20h00), le lundi pour les confirmés et les mercredi et vendredi pour tous
- Différentes armes au club : Arc classique, arc nu, arc à poulies et arc droit
- Manifestations externes :
 - o Forum des Associations le 10 septembre 2022
 - o Participation au défilé du Bouquet Provincial à Macon (71) le 14 mai 2023
- Manifestations internes :
 - o Plusieurs passages de flèches (à différentes périodes)
 - o Tir à l'oiseau et repas de fin d'année le 25 juin 2023
- Nombreuses participations aux Compétitions :
 - o Tir en salle à Chouzy-sur-Cisse le 13/11/2022 (2 archers)
 - o Tir en salle à Vineuil le 04/12/2022 (3 archers)
 - o Tir en salle à Amboise le 08/01/2023 (4 archers)
 - o Tir en salle à La Ferté Bernard le 22/01/2023 (2 archers)
 - o Découverte Campagne – Nature - 3D à La Croix en Touraine le 11 mars 2023 (8 archers)
 - o 3D à La Croix en Touraine le 12 mars 2023 (5 archers)
 - o 3D à Beaugency le 25/03/2023 (2 archers)
 - o 3D à Gramat le 02/04/2023 (1 archer)
 - o Beursault à La Flèche le 08/04/2023 (2 archers)
 - o Nature à Bouloire le 08/04/2023 (1 archer)
 - o 3D à Bouloire le 09/04/2023 (4 archers)
 - o 3D à Nazelles Négron le 16/04/2023 (2 archers)
 - o Campagne à Fondettes le 27/05/2023 (3 archers)
 - o 3D à Fondettes le 28/05/2023 (1 archer)
 - o 3D à Bouloire le 04/06/2023 (2 archers)
 - o 3D à Saint-Sardos le 04/06/2023 (1 archer)
 - o Campagne à Nazelles le 11/06/2023 (2 archers)
 - o 3D à Montferrand le 25/06/2023 (1 archer)
 - o 3D à Leguevin le 02/07/2023 (1 archer)
 - o 3D à Chenonceaux le 02/07/2023 (2 archers) Championnat Régional
 - o 3D à Peyrole le 08/07/2023 (1 archer)
 - o 3D à Peyrole le 09/07/2023 (1 archer)
 - o Championnat de France 3D à Bourg Saint-Maurice les 12 et 13 août 2023 (1 archer)
- Travaux réalisés :
 - o Remplacement ponctuel de bandes de stramit sur les 4 cibles sur roues du gymnase
 - o Renforcement des 4 cibles sur roues du gymnase
 - o Remplacement ponctuel de bandes de stramit sur 4 des 8 cibles du terrain extérieur

Voilà les grandes lignes de nos activités pour la saison 2022-2023. Passons maintenant à la saison actuelle 2023 – 2024.

Saison 2023-2024 :

- Effectif en très légère hausse, le nombre de féminine progressant de 7%
- Hausse de 2,9% par rapport à l'effectif de 2022-2023



- Club composé en majorité d'adultes : seulement 8 jeunes (- de 18 ans) pour 27 adultes
- 46% des adhérents en « loisirs », et 14 adultes en compétitions
- 26 % de l'effectif sont de nouveaux adhérents (dont 6 débutants)
- Toujours 3 créneaux horaires dont un a été adapté pour tenir compte des jeunes débutants :
 - o Lundi de 18h00 à 20h00 pour les confirmés
 - o Mercredi de 17h00 à 20h00 pour tous (les jeunes finissant à 19h00)
 - o Vendredi de 18h00 à 20h00 pour tous
- Différentes armes au club : Arc classique, arc nu, arc à poulies et arc droit
- Manifestations externes :
 - o Forum des Associations le 09 septembre 2023 sur la place de la Mairie (peu de fréquentation pour le Tir à l'Arc)
 - o Prévision de participation au Bouquet Provincial à Saint-Maximin (60) le 19 mai 2024
- Manifestations internes :
 - o Plusieurs passages de flèches (à différentes périodes)
 - o Tir à l'oiseau (en juin 2024) qui sera suivi du traditionnel repas de fin d'année
- Compétitions passées :
 - o 3D à Le Mans le 22 octobre 2023 (4 archers)
 - o 3D « Indoor » à Ingré le 29 octobre 2023 (8 archers)
 - o Tir en salle à Vendôme le 04 novembre 2023 (1 archer)
 - o Tir en salle à Chouzy-sur-Cisse le 12 novembre 2023 (1 archer)
 - o Spécial Jeunes à Vineuil le 02 décembre 2023 (4 archers)
 - o Tir en salle à Vineuil le 03 décembre 2023 (4 archers)
 - o Tir en salle à Romorantin le 16 décembre 2023 (1 archer)
- Compétitions à venir :
 - o Tir en salle à Selles-sur-Cher les 13 et 14 janvier 2024
 - o Tir en salle à Montoire-sur-le-Loir les 20 et 21 janvier 2024
 - o Challenge Arcs droit et Chasse fin janvier 2024
 - o Championnat Départemental du Loir-et-Cher à Contres les 27 et 28 janvier 2024
 - o Trophée des Mixtes à Montoire-sur-le-Loir le 17 mars 2024

- Travaux envisagés :
 - Projet de création d'un 3^{ème} mur dans le gymnase (ce projet a toujours des difficultés à voir le jour). La municipalité avait obtenu quelques devis pour la fourniture du bois de structure. Malheureusement, les prix des matières premières avaient augmentés de 30 à 40 %. Les fournisseurs avaient précisé que les matériaux étaient destinés en priorité aux entreprises, la municipalité n'était pas prioritaire selon eux. Aujourd'hui la situation a changée. Lors de notre dernière Assemblée Générale, en janvier 2023, il a été acté de financer cet achat par le club, pour un coût estimé de 700 €. Il faut aller chercher le matériel, parallèlement en rediscuter avec la municipalité, puis s'organiser pour la réalisation
 - Aménagement de l'allée de Beursault sur notre terrain extérieur : ce projet aussi est en stand-by. Toutes les palettes pour la confection des gardes sont découpées. Il faut maintenant finir l'ébarbage des tubes, souder des éléments, puis creuser les trous de fixations dans le sol
 - Création de toilettes sèches sur le terrain extérieur : la « boîte » est installée. Il faut finir l'aménagement intérieur, refixer le toit puis acheter l'habillage et le poser pour finir l'installation

Tous ces travaux vont nécessiter la présence de plusieurs archers pour leurs réalisations. Un appel aux bonnes volontés sera fait le moment venu

- Divers :
 - L'ancien écusson en bois des Archers Montoiriens, qui était fixé sur la clôture du terrain extérieur, a été déposé. Il est nécessaire de le remplacer et de le moderniser
Si vous avez des propositions ne pas hésiter à nous en faire part. Un premier projet avait déjà été présenté il y a deux ans maintenant sans avoir eu de suite réelle. Je compte sur vos propositions
 - Entraîneur fédéral : Chantal PORTE est aujourd'hui licenciée dans notre club. Elle suit cette année la formation d'entraîneur fédéral, ce qui soulagera un peu Annick. Je la remercie pour son implication dans le club

Questions diverses :

- Question formulée par Chantal PORTE : « *Est ce qu'il serait possible que les archers qui font de la compétition extérieure puissent avoir un libre accès sur le terrain de tir extérieur ? Cela pour faciliter nos entraînements, car comme certains qui font du parcours, nous avons besoin de travailler différentes distances et faire ce qu'on appelle nos traits. Et pas facile de travailler différentes distances (5m à 50m pour moi) quand nous sommes plusieurs archers et de respecter la sécurité.*

Merci de discuter de cet accès et des modalités. »

Le président apporte la réponse suivante :

« Je rappellerai simplement que depuis mon élection, en janvier 2018, il a été décidé que tout archer confirmé du club peut accéder librement au terrain extérieur de tir à l'arc sans restriction, **sous réserve de 2 conditions** :

- En avertir préalablement le président (qui fournira le code du cadenas), et
- Ne jamais être seul sur le terrain, c'est-à-dire d'être obligatoirement accompagné d'une personne adulte, archer ou non, afin que cette dernière puisse prévenir les secours en cas de besoin
- Il est donc demandé à l'assemblée de voter ces modalités, à mains levées :
 - **Contre : 0 voix**
 - **Abstentions : 0 voix**
- Le libre accès des licenciés du club sur le terrain extérieur, sous réserve des 2 conditions ci-dessus, est approuvé et adopté à l'unanimité
- Je vous en remercie

- Maillots du club : il est toujours possible de passer une commande en cours d'année. J'ai 2 demandes en attente aujourd'hui. Les adhérents susceptibles d'être intéressés doivent se faire connaître rapidement
- Assemblée Générale du Comité Départemental le samedi 20 janvier 2024 à Vendôme, jour de notre concours. Annick et moi y assisteront avant de revenir à Montoire puisque le concours ne débutera qu'à 18h30 seulement
- Assemblée Générale du Comité Régional le samedi 17 février 2024 à Chailles (41) : si un bénévole du club souhaite s'y rendre avec moi, merci de le dire rapidement

L'ordre du jour étant alors épuisé, le président Marc HUTINET conclut cette AG en remerciant encore tous les présents et déclare l'Assemblée Générale close à 19 H 55.

Le Comité Directeur invite ensuite tous les présents à partager le verre de l'amitié.

Signé
Le président
Marc HUTINET

Signé
Le secrétaire
Christophe VANDECASTEELE

BILAN COMPTABLE 2023

BUDGET REALISE ANNEE 2023

du 1er janvier au 31 décembre

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
ACHATS ENTRAINEMENTS	478,50	VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL	1 744,66
MATERIEL CLUB (Viseurs, Palettes, cordes, ...)	267,80	repose arc, extracteur, ...	1 412,93
ARCS	123,00	Ciblerie	30,00
BLASONS	0,00	Carquois	40,00
DISTINCTIONS	2,35	Distinctions	36,73
CIBLERIE (Stramit, Chevalets, Bois, ...)	85,35	LOCATIONS	225,00
ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS	364,26	RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS	199,00
FOND DE CAISSE	0,00	FOND DE CAISSE	0,00
ACHAT CIBLERIE	25,00	ENGAGEMENT COMPETITEURS Salle	199,00
BLASONS			
RECOMPENSES	161,76		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	0,00		
FOURNITURES DIVERSES	177,50		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	0,00	RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE	55,00
ACHAT BUVETTE	169,32	RECETTE BUVETTE	107,70
FRAIS COMPETITEURS	676,00	COTISATION CLUB SUR LICENCE	3 499,00
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	676,00	PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB	571,00
FRAIS DEPLACEMENT	0,00	SUBVENTIONS	778,00
FRAIS FONCTIONNEMENT	3 621,87	ETAT	
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	2 621,00	MUNICIPALES (Montoire)	648,00
TENUES CLUB	505,15	MUNICIPALES (autres communes)	80,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS	210,00	COMITE REGIONAL de Tir à l'Arc	
DIVERS	60,00	SPONSORS (Don)	
PHARMACIE	0,00	DIVERSES (ouverture compte Crédit Mutuel)	50,00
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	225,72		
Documentation	0,00	PRODUITS FINANCIERS *	35,77
TOTAL DEPENSES =	5 309,95	TOTAL RECETTES =	6 990,13
RESULTAT pour l'année 2023 (recettes - dépenses) =		1 680,18 €	

* intérêts Livret A Associatif

	au 01/01/2023		5 143,04 €
décomposé en	total Comptes au 01/01/2023		1 929,93 €
	total Espèces au 01/01/2023		213,11 €
	Livret A Associatif		3 000,00 €
	au 31/12/2023		6 823,22 €
décomposé en	total Comptes au 31/12/2023		2 393,20 €
	total Espèces au 31/12/2023		430,02 €
	Livret A Associatif		4 000,00 €

ouvert le 06/09/2017

Fournitures administratives :	751,00	Honoraires, déplacements :	0,00
Frais Engagement (en compétition fédérale) :	676,00	Frais d'arbitrage :	0,00
Frais Affiliation (Fédération Tir à l'Arc = FFTA) :	75,00		
Frais Internet :	0,00		
Formation :	210,00		
Frais stages sportifs :	60,00		
Frais formation dirigeants :	150,00		

SYNTHESE BILAN COMPTABILITE 2023

POSTE	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
CONCOURS	333,43 €	356,57 €	-23,14 €
F.F.T.A	3 724,00 €	2 621,00 €	1 103,00 €
FOURN ADMINST	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS ARBITRAGE + FORMATION	0,00 €	150,00 €	-150,00 €
FRAIS DEPLACEMENT	0,00 €	60,00 €	-60,00 €
MANIF EXTERNE CLUB	10,00 €	686,00 €	-676,00 €
MANIF INTERNE CLUB	0,00 €	225,72 €	-225,72 €
MATERIEL ARCHERIE	1 482,93 €	406,90 €	1 076,03 €
SUBVENTIONS	728,00 €	0,00 €	728,00 €
DIVERS	1 676,00 €	1 767,99 €	-91,99 €
TOTAL	7 954,36 €	6 274,18 €	1 680,18 €

au 01/01/2023	5 143,04 €	
total Compte courant au 01/01/2022	1 929,93 €	
total Espèces au 01/01/2022	213,11 €	
Total Livret A Associatif	3 000,00 €	ouvert le 06/09/2017

au 31/12/2023	6 823,22 €	
total Compte Courant au 31/12/2023	2 393,20 €	
total Espèces au 31/12/2023	430,02 €	
Livret A Associatif	4 000,00 €	

BILAN PREVISIONNEL 2024

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2024
du 1er janvier au 31 décembre

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
ACHATS ENTRAINEMENTS	2 200,00	VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL	830,00
MATERIEL CLUB	400,00	VENTE	480,00
ARCS	1 200,00	LOCATION	350,00
BLASONS	150,00		
CIBLERIE (stramit, chevalets, ...)	450,00		
ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS	480,00	RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS	1 050,00
FOND DE CAISSE	0,00	FOND DE CAISSE	200,00
ACHAT CIBLERIE	0,00	ENGAGEMENT COMPETITEURS	850,00
BLASONS	250,00		
RECOMPENSES	100,00		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	60,00		
FOURNITURES DIVERSES	70,00		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	0,00	RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE	60,00
ACHAT BUVETTE	100,00	RECETTE BUVETTE	400,00
FRAIS COMPETITEURS	400,00	COTISATION CLUB SUR LICENCE	3 550,00
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	400,00	PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB	300,00
FRAIS DEPLACEMENT	0,00	SUBVENTIONS	0,00
FRAIS FONCTIONNEMENT	3 070,00	ETAT	0,00
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	2 500,00	MUNICIPALES (Montoire)	800,00
TENUES CLUB	250,00	MUNICIPALES (autres communes)	160,00
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS	100,00	COMITE REGIONAL de Tir à l'Arc	1 150,00
DIVERS	50,00	DIVERSES	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	170,00	PRODUITS FINANCIERS	60,00
TOTAL DEPENSES	6 250,00	TOTAL RECETTES	6 250,00
BILAN prévisionnel pour 2024=	0,00 €		